



# DONNÉES DES ENQUÊTES AUPRÈS DES MÉNAGES

DÉFIS ET SOLUTIONS PROPOSÉES

---

FÉVRIER 2024

2024 CONFÉRENCE SUR LES  
**DONNÉES ET STATISTIQUES**  
DE L'ÉDUCATION

## INTRODUCTION

Historiquement, les indicateurs de l'éducation ont été produits par les établissements d'enseignement ou les ministères sur la base de données administratives – ou de dossiers – adaptés aux besoins de chaque pays. Toutefois, les enquêtes auprès des ménages et autres sont devenues de plus en plus disponibles au cours des 30 dernières années et sont devenues une source complémentaire de données sur les indicateurs de l'éducation. Dans certaines situations, par exemple, l'utilisation de données pour comprendre les questions d'équité, elles sont devenues une source exclusive de données. Ces enquêtes auprès des ménages et autres doivent être prises en compte par les systèmes nationaux de statistiques de l'éducation.

Les enquêtes auprès des ménages et autres enquêtes apportent un certain nombre d'avantages aux statistiques de l'éducation, même si leur objectif premier n'est pas lié à l'éducation :

- *Désagrégation* : les enquêtes collectent des informations sur les caractéristiques des individus et des ménages ayant un impact sur l'efficacité de l'éducation, telles que le sexe, l'origine ethnique, le handicap, le revenu ou la richesse et la composition de la famille.
- *Cohérence* : Les indicateurs, tels que la population d'enfants non scolarisés, combinent historiquement les chiffres administratifs de scolarisation (numérateur) et les données démographiques (dénominateur). Les enquêtes auprès des ménages fournissent à la fois le numérateur et le dénominateur pour calculer ces indicateurs, en utilisant le même cadre démographique pour les deux composantes.
- *Représentativité* : les enquêtes avec un échantillon représentatif au niveau national (et avec des strates géographiques et socio-économiques) peuvent collecter des informations sur des indicateurs sélectionnés qui ne sont pas inclus dans les données administratives, par exemple les compétences autodéclarées et la formation non formelle des jeunes et des adultes.

Les avantages des enquêtes sur les ménages et autres enquêtes deviennent plus évidents lorsqu'elles font partie d'un programme régulier, garantissant la production continue et comparable de statistiques dans le temps. Actuellement, plusieurs enquêtes régulières auprès des ménages et autres sont disponibles (**Tableau 1**).

**Tableau 1 : Enquêtes régulières auprès des ménages et autres enquêtes pertinentes pour l'éducation**

| Source   | Fréquence typique           | Questions typiques sur l'éducation  | Questions typiques sur la formation   |
|--|-----------------------------|---|---|
| Recensement de la population   | Tous les 10 ans             | Fréquentation scolaire<br>Niveau d'éducation<br>Statut d'alphabétisation  | Participation à des programmes de formation technique et professionnelle<br>Certifications et qualifications obtenues |
| Enquêtes nationales auprès des ménages                               | Annuel ou moins fréquent    | Comme recensement de la population, plus :<br>Dépenses d'éducation<br>Compétences en TIC  | Comme recensement de la population  |
| Programmes polyvalents d'enquêtes auprès des ménages transnationales | Généralement tous les 5 ans | Développement de l'enfant<br>Fréquentation scolaire<br>Compétences en apprentissage et en TIC (par exemple MICS)<br>Alphabétisation des adultes |   |
| Enquêtes sur la population active                                    | Annuel ou plus fréquent     | Comme recensement de la population, plus :<br>Aptitudes et compétences  | Comme recensement de la population, mais avec des questions plus détaillées   |
| Enquêtes scolaires   | Tous les 5 à 10 ans         | Santé et nutrition scolaires  |   |

Remarque : MICS = Enquête en grappes à indicateurs multiples.

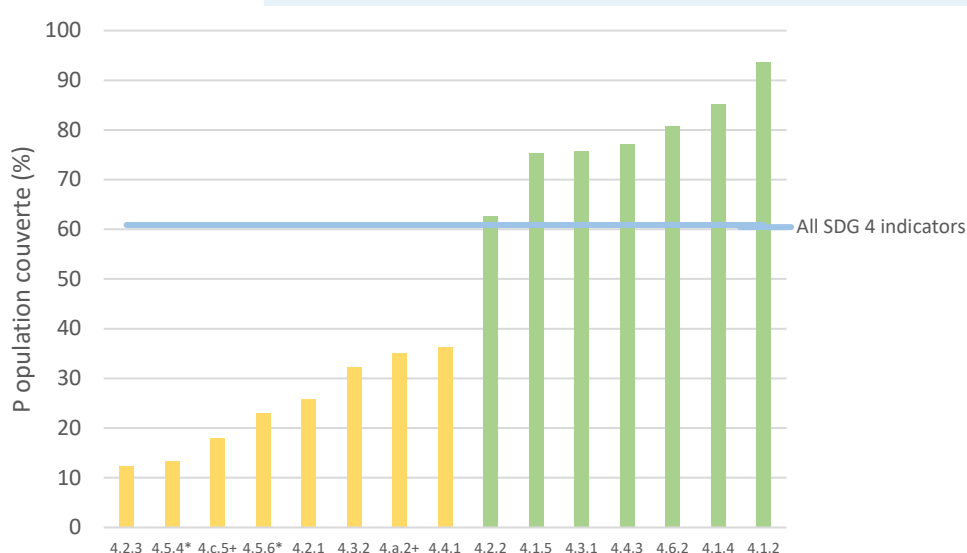
Plusieurs indicateurs de l'ODD 4 peuvent être rapportés en s'appuyant sur les enquêtes auprès des ménages et d'autres enquêtes (**Tableau 2**). En fait, les données d'enquête couvrent une part importante de la population mondiale pour plusieurs de ces indicateurs (**Figure 1**).

**Tableau 2 : Indicateurs de l'ODD 4 pouvant être dérivés des données d'enquêtes auprès des ménages.**

| Nom de l'indicateur  | Taper      |
|--|------------|
| 4.1.0 Proportion d'enfants/jeunes préparés pour l'avenir, par sexe   | Thématique |
| 4.1.2 Taux d'achèvement (enseignement primaire, premier et deuxième cycles de l'enseignement secondaire)   | Mondial    |
| 4.1.4 Taux d'enfants non scolarisés (1 an avant le primaire, primaire, 1er cycle du secondaire, 2e cycle du secondaire)  | Thématique |
| 4.1.5 Pourcentage d'enfants plus âgés que l'âge correspondant à leur année d'études (enseignement primaire, 1er cycle de l'enseignement du secondaire)               | Thématique |
| 4.2.1 Proportion d'enfants âgés de 24 à 59 mois dont le développement est en bonne voie en matière de santé, d'apprentissage et de bien-être psychosocial, par sexe. | Mondial    |

|   |            |
|---|------------|
| 4.2.2 Taux de participation à des activités d'apprentissage organisées (un an avant l'âge officiel de scolarisation dans le primaire), par sexe                     | Mondial    |
| 4.2.3 Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans vivant dans des environnements d'apprentissage familiaux positifs et stimulants                                       | Thématique |
| 4.3.1 Taux de participation des jeunes et des adultes à un programme d'éducation et de formation scolaire ou non scolaire au cours des 12 mois précédents, par sexe | Mondial    |
| 4.3.2 Taux brut de scolarisation au supérieur, par sexe   | Thématique |
| 4.3.3 Taux de participation aux programmes d'enseignement technique et professionnel (15-24 ans), par sexe  | Thématique |
| 4.4.1 Proportion de jeunes et d'adultes ayant des compétences dans le domaine des technologies de l'information et des communications, par type de compétence       | Mondial    |
| 4.4.3 Taux du niveau d'éducation atteint des jeunes/adultes par groupe d'âge et niveau d'enseignement   | Thématique |
| 4.5.4 Dépenses d'éducation par élève, par niveau d'enseignement et source de financement  | Thématique |
| 4.5.6 Dépenses d'éducation par source de financement (public, privé, international) en pourcentage du PIB   | Thématique |
| 4.6.2 Taux d'alphabétisation des jeunes/adultes   | Thématique |
| 4.a.2 Pourcentage d'élèves victimes d'harcèlement scolaire au cours des 12 derniers mois au a) cycle primaire et b) premier cycle du secondaire                     | Thématique |
| 4.c.5 Salaire moyen des enseignants par rapport aux autres professions nécessitant un niveau de qualification comparable  | Thématique |

**Figure 1. Couverture des indicateurs de l'ODD 4 produits à partir d'enquêtes en pourcentage de la population mondiale**



Notes : \* pour la composante enquête auprès des ménages de l'indicateur ; + il inclut une autre source

L'ISU publie des indicateurs estimés à partir de données d'enquête fournies par un certain nombre d'entités (**Tableau 3**).

**Tableau 3 : Indicateurs de l'ODD 4 pouvant être dérivés des données d'enquêtes auprès des ménages, par prestataire**

| Source/ prestataire   | Indicateurs   |
|---|---|
| <b>Enquête de l'ISU sur l'alphabétisme et le niveau d'éducation atteint</b> : administre deux questionnaires tous les deux ans et les pays soumettent des réponses, en s'appuyant sur des enquêtes auprès des ménages.  | 4.4.3, 4.6.2  |
| <b>Section des normes et méthodologie de l'éducation de l'ISU</b> : traite les microdonnées des enquêtes auprès des ménages, principalement les EDS et les MICS.  | 4.1.2, 4.1.4, 4.1.5, 4.2.2, 4.3.2, 4.4.3, 4.5.4, 4.5.6, 4.6.2 |
| <b>Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes</b> Traite les microdonnées des enquêtes auprès des ménages pour les pays d'Amérique latine. <sup>1</sup>   | 4.1.2, 4.1.4, 4.1.5, 4.2.2, 4.3.2, 4.4.3, 4.6.2               |
| <b>Rapport mondial de suivi de l'éducation (Rapport GEM)</b> : traite les microdonnées des enquêtes auprès des ménages.   | 4.1.2, 4.1.4, 4.1.5, 4.2.2, 4.6.2                             |
| <b>Organisation internationale du travail (OIT)</b> : fournit microdonnées des enquêtes sur la population active traitées par l'ISU. <sup>2</sup>   | 4.3.1, 4.c.5 (dénominateur)                                   |
| <b>UNICEF</b> : collecte et traite des microdonnées polyvalentes sur le développement de la petite enfance et les environnements d'apprentissage.   | 4.2.1, 4.2.3  |
| <b>Union internationale des télécommunications (UIT)</b> : traite les microdonnées des enquêtes nationales auprès des ménages sur les compétences en TIC.   | 4.4.1   |
| <b>Organisation mondiale de la santé (OMS)</b> : collecte et traite des microdonnées polyvalentes provenant de deux enquêtes sur la santé scolaire : l'enquête sur les comportements de santé chez les enfants d'âge scolaire (HBSC) et l'enquête mondiale sur la santé des élèves en milieu scolaire (GSHS). | 4.a.2   |

Remarque : EDS = Enquête Démographique et de Santé.

## DÉFIS ET SOLUTIONS POTENTIELLES

Un programme de recherche et développement visant à améliorer l'utilisation des enquêtes dans les systèmes d'information de l'éducation pourrait contribuer à une compréhension plus globale

<sup>1</sup>Plus de détails dans le document de référence de la conférence de la CEPALC : 1 UIS/EDS/BP.HHS.1.

<sup>2</sup>Plus de détails dans le document de référence de la conférence de l'ISU sur les enquêtes sur la population active : 1 UIS/EDS/BP.HHS.3.

des processus et des résultats éducatifs, permettant ainsi des politiques et des décisions plus éclairées dans les pays. Mais la mise en œuvre d'un tel programme au niveau national présente des défis importants. Ce résumé explore ces contraintes et aborde les questions liées aux instruments d'enquête, au niveau d'éducation atteint, aux périodes de référence, aux informations générales individuelles, à l'alphabétisation et aux compétences.

### **Instruments d'enquête non harmonisés**

L'efficacité d'une enquête dépend des questions qu'elle pose. Les questions doivent être cohérentes dans toutes les enquêtes et suivre des formats similaires lorsque cela est possible. Toutefois, les variations dans les catégories de réponses peuvent limiter la désagrégation des indicateurs d'éducation par niveau. De plus, certains programmes éducatifs, tels que l'enseignement préprimaire et technique, peuvent ne pas être pris en compte dans les enquêtes, ce qui affecte le calcul de certains indicateurs des ODD. Les solutions potentielles sont les suivantes :

- Introduire un dialogue dans un pays entre l'office national de statistique, le ministère de l'Éducation et tout partenaire technique dès la phase de rédaction du questionnaire d'enquête pour garantir que :
  - Les catégories d'éducation dans les éléments de l'enquête couvrent tous les principaux programmes d'éducation nationale, y compris les programmes non formels, permettant aux répondants de déclarer leur fréquentation actuelle ou leur réussite à ces programmes.
  - Les questions sont alignées sur la Classification internationale type de l'éducation (CITE) pour faciliter l'analyse comparative.
  - Les éléments de l'enquête portent sur la plus haute année d'études atteinte ou actuellement suivie et si les élèves ont achevé la plus haute année d'études suivie.
  - Les enquêtes transnationales garantissent que les éléments d'enquête liés à la fréquentation scolaire sont liés à des années scolaires spécifiques afin de faciliter le traitement et l'interprétation.

### Différentes périodes de référence

Les variations dans les périodes de référence pour la collecte de données sur l'éducation peuvent affecter la comparabilité entre les enquêtes. Les solutions potentielles sont les suivantes :

- Aligner les périodes de référence pour la collecte de données avec les indicateurs de l'ODD 4, par exemple pour enregistrer la participation à l'éducation formelle et utiliser les rapports basés sur les années scolaires.
- Collaborer avec l'OIT pour aligner dans les enquêtes sur la population active la période de référence pour l'indicateur mondial 4.3.1 des ODD.

### Qualité et comparabilité des informations générales

Des données suffisantes sur les informations générales sur les ménages et les individus sont essentielles pour ventiler les indicateurs d'éducation et garantir des calculs précis. Des problèmes tels que la déclaration erronée de l'âge et les différences dans la définition de facteurs socio-économiques tels que la richesse des ménages, la migration et le handicap peuvent affecter la comparabilité entre les enquêtes. Les solutions potentielles sont les suivantes :

- Recueillir des données sur le mois de naissance du répondant, ainsi que la date de l'entretien, pour calculer l'âge au début de l'année scolaire.
- Recueillir des informations contextuelles en utilisant les lignes directrices internationales existantes (par exemple le Groupe de Washington sur les questions de handicap).
- Travailler en étroite collaboration avec le Groupe de travail inter-secrétariats sur les enquêtes auprès des ménages (ISWGHS).

### Alphabétisation, connaissances et compétences

Le suivi des acquis d'apprentissage et des compétences pose des problèmes de mesure et de comparabilité. Les mesures de l'alphabétisation basées sur des enquêtes varient en termes de mesures directes et autodéclarées, et le choix des questions et des populations évaluées peut affecter la comparabilité. Les solutions potentielles sont les suivantes :

- Fournir des conseils avec des exemples de questions qui pourraient être utilisées à des fins de comparaison.

### Dépenses des ménages sur l'éducation

Le suivi des dépenses des ménages sur l'éducation est essentiel pour suivre les indicateurs 4.5.4 et 4.5.6 des ODD. Cependant, la collecte de données précises sur les dépenses via des enquêtes est difficile en raison de l'exactitude des souvenirs des répondants et de leur volonté de partager des informations financières. Les enquêtes diffèrent par les types de dépenses qu'elles capturent et leurs périodes de rappel. Les solutions potentielles sont les suivantes :

- Élaborer des lignes directrices pour un ensemble standard de questions sur les dépenses d'éducation pour les enquêtes sur les revenus et dépenses des ménages.

### Disponibilité et accessibilité des données d'enquête

L'accès aux données d'enquêtes et de recensements, y compris les microdonnées et métadonnées, est essentiel pour leur utilisation efficace. De nombreux pays ne rendent pas leurs données accessibles, ce qui limite les analyses transnationales. Les référentiels internationaux tels que le Réseau international d'enquêtes auprès des ménages (IHSN) fournissent une plateforme de diffusion des données, mais les métadonnées manquent souvent des informations nécessaires pour évaluer la méthodologie et la couverture de l'enquête. Les solutions potentielles sont les suivantes :

- Accorder à l'ISU, en tant qu'agence dépositaire, des fichiers de données disponibles pour un usage public après inscription et accord sur les conditions de base tout en garantissant la sécurité et la confidentialité des données.
- Publier publiquement l'intégralité des métadonnées, même si l'accessibilité des microdonnées est restreinte, dans des référentiels d'enquêtes internationaux.
- Utiliser des outils et des normes tels que le logiciel NADA de l'IHSN et la norme internationale de codebook de la Data Documentation Initiative (DDI ou initiative de documentation des données) pour faciliter le catalogage des données, l'établissement d'un référentiel et l'alignement des métadonnées.



- Établir et développer un référentiel de données d'enquête auprès des ménages avec la collaboration des États membres, garantissant l'accessibilité tout en préservant la sécurité et la confidentialité des données.

Relever les nombreux défis liés à la mise en œuvre et à l'utilisation efficaces des enquêtes auprès des ménages est essentiel pour garantir des données fiables et significatives permettant de suivre les progrès vers l'ODD 4.

## FUTUR AGENDA

Les enquêtes auprès des ménages et autres enquêtes, ainsi que les recensements, jouent un rôle crucial dans le suivi de l'ODD 4. Bien que des progrès aient été réalisés pour accroître la disponibilité et la pertinence des enquêtes pour le suivi de l'ODD 4, des défis subsistent liés à la qualité, à la comparabilité et à la couverture des données. Afin de maximiser le potentiel des enquêtes auprès des ménages pour éclairer le suivi de l'ODD 4, l'agenda devrait inclure les solutions potentielles énumérées dans la section précédente, grâce auxquelles les gouvernements et les partenaires internationaux peuvent libérer tout le potentiel des enquêtes auprès des ménages dans le suivi de l'ODD 4, en garantissant la disponibilité de données de haute qualité, comparables et pertinentes pour une prise de décision éclairée et le développement durable.

La mise en œuvre de ces solutions potentielles pour relever les défis liés à l'utilisation des enquêtes auprès des ménages dans les indicateurs de l'éducation nécessite une stratégie globale qui implique la collaboration, le renforcement des capacités et la normalisation. Voici un résumé des stratégies pour mettre en œuvre ces solutions efficacement :

- Sensibiliser aux opportunités qu'offrent les enquêtes pour générer des statistiques sur l'éducation :
  - Sensibiliser les décideurs politiques, les chercheurs et le public à l'importance de données d'enquête de haute qualité sur l'éducation pour une prise de décision fondée sur des données probantes.

- Plaider pour un soutien financier et technique continu aux enquêtes auprès des ménages dans le domaine de l'éducation.
- Établir un ensemble standardisé d'instruments d'enquête modulaires couvrant tous les principaux programmes éducatifs nationaux, qui peuvent être administrés individuellement ou dans le cadre d'une enquête existante :
  - Veiller à ce que les questions sur les programmes éducatifs soient alignées sur la CITE.
  - Veiller à ce que les questions d'enquête liées à la fréquentation scolaire soient liées à des années scolaires spécifiques, alignées sur les périodes de référence pour les indicateurs de l'ODD 4.
  - Inclure le mois de naissance du répondant et la date de l'entretien, pour calculer l'âge précis au début de l'année scolaire.
  - Intégrer des tests d'alphabétisation simples évalués par les enquêteurs aux côtés des mesures d'auto-évaluation.
  - Veiller à ce que les données sur les dépenses d'éducation, y compris les frais de scolarité et toutes les dépenses pertinentes, suivent les directives mondiales pour une meilleure comparabilité. Relier les dépenses d'éducation aux étudiants individuels au sein des ménages pour obtenir des données plus précises.
- Élaborer des lignes directrices pour la collecte et le traitement des données afin de garantir la cohérence et la comparabilité des indicateurs de l'éducation.
  - Élargir les évaluations d'alphabétisation à tous les jeunes et à tous les adultes, et pas seulement à ceux qui sont au-dessous d'un certain niveau d'éducation atteint.
  - Élaborer des définitions et des mesures standardisées pour les facteurs socio-économiques tels que la richesse des ménages, la migration et le handicap afin d'améliorer la comparabilité entre les enquêtes.
- Établir et développer l'inventaire avec la collaboration des États membres, en garantissant l'accessibilité tout en préservant la sécurité et la confidentialité des données.